



### CHSCT du 5 novembre : Accord ATT

Après plusieurs mois de négociations sur l'Aménagement du Temps de Travail, le projet d'accord local pour l'URG AFC a été présenté en CHSCT ce jour.

La CGT a formulé les remarques suivantes :

- Concernant les emplois listés comme ouverts à l'AIA, la CGT et les salariés restent sceptiques sur la cohérence de placer les Chefs d'Exploitation dans cette liste, en raison de l'astreinte et du quart d'heure journalier de différence avec le reste des agences réseaux.
- La CGT portera une attention particulière quant au respect du choix des agents dans le placement des JRTT lors de l'établissement du tableau de service
- Pour finir, la consultation CGT envers le personnel n'ayant fait apparaître que des avis positifs à la signature de l'accord local, les membres CGT ont donc, à l'unanimité, émis un avis favorable à l'accord.

Le projet sera ensuite soumis en Comité d'Etablissement et remis à la signature des organisations syndicales pour mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Illzach, le 5 novembre 2012